

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 20 mars 2014

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3875-2014 - Amendements à l'entente HQD-TCE de 2009 portant sur la suspension temporaire des livraisons de la centrale de Bécancour.

Erratum à la Demande de renseignements no. 1 à Hydro-Québec Distribution de Stratégies Énergétiques (S.É.) et de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).

Chère Consœur,

Par courtoisie, nous attirons l'attention de la Régie, d'Hydro-Québec et des autres participants sur une erreur cléricale qui s'est glissée à la question 1.3(b) de notre Demande de renseignements no. 1 (v.r.) au présent dossier. Le nombre de « 80 \$ » qui y est mentionné doit évidemment se lire « 80 M\$ » tel que dans le texte de référence à la question. Nous invitons Hydro-Québec à apporter ce correctif à la question lors de sa réponse à venir.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intéressés.